

Fiche de suivi syndical :**Mouvement
interdépartemental 2020**

SE UNSA 91
12 place des terrasses de l'Agora
91034 Evry Cedex
01 60 79 10 05
91@se-uns91.org

Adhérent : Oui / Non

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse.....

.....

.....

Téléphone :

E Mail :

Barème	Points
1. <u>Renouvellement du même premier vœu</u> → 5 points	
2. <u>Echelon</u> (voir circulaire) → points selon l'échelon	
3. <u>Ancienneté dans le département</u> (au 31 aout 2020) (après décompte de 3 ans) → 2/12 par mois + 10 pts tous les 5 ans	
4. <u>Rapprochement de conjoint</u> : (premier vœu) → 150 points + → bonification enfant à charge : (50 points par enfant) → bonification / année(s) de séparation (voir circulaire) → 80 points (si académie non limitrophe)	
5. <u>Autorité parentale conjointe</u> : (premier vœu) → 150 points + → bonification enfant à charge : (50 points par enfant) → bonification / année(s) de séparation (voir circulaire) → 80 points (si académie non limitrophe)	
6. <u>Situation de parent isolé</u> → 40 points	
7. <u>Education prioritaire (REP/REP+)</u> : 5 ans de services effectifs et continus → 45 ou 90 points (voir circulaire)	
8. <u>Handicap</u> → 100 points ou bonification exceptionnelle 800 points	
9. <u>CIMM</u> (premier vœu) → 600 points	
<u>Total</u>	